



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19104057

ale,

Déposé au Greffe du
Tribunal de de LIEGE, division NEUFCHATEAU

le **19 JUIL. 2019**

jour de sa réception.

Le Greffier

N° d'entreprise : **0465 220 017**

Nom

(en entier) : **NGE - AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

(en abrégé) : **NGE**

Forme légale : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**

Adresse complète du siège : **GRAND RUE 1 6800 LIBRAMONT CHEVIGNY**

Objet de l'acte : MISE EN LIQUIDATION - NOMINATION DU LIQUIDATEUR

EXTRAIT DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE NGE - AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
N° ENT 0465220017 GRAND RUE 1 6800 LIBRAMONT CHEVIGNY
EN DATE DU 27 MARS 2019

PRÉSENTS : Daniel Ledent , Stephane Hartman , Martine Notet , Jean Marie Henrion
EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION : Thierry Jottard , Joël Thiry .
ABSENT : Jean Nicolas Burnotte,

La séance est ouverte par le Président à 17h45 , lequel propose d'analyser les différents points de l'ordre du jour suivant l'ordre proposé.

Au vu de la situation expliquée ci-avant, l'AG estime que les dispositions doivent maintenant être mises en œuvre pour une liquidation volontaire de l'association. La mise en liquidation est décidée à dater du 31 mars 2019. Il n'est pas décidé à ce jour une date de clôture de la liquidation.

L'AG nomme au poste de liquidateur le bureau comptable PME GESTION S.P.R.L. n°ent. 0429404647 rue Joseph Hodeige 203 à 4030 Grivegnée, qui désigne comme représentant permanent, Jeannine Chéveau, N.N. 651012 254 45, et ce, à dater du 31 mars.

Afin que cette liquidation puisse se faire sans fracture sociale, l'AG confie au liquidateur la mission des opérations de clôture et le suivi des dossiers en cours en partenariat avec l'Administrateur délégué durant une période de transition de 3 mois prenant fin le 30 juin 2019.

L'AG donne décharge à dater de ce jour et jusqu'à la fin de son mandat à Monsieur Thierry Jottard pour les actes posés dans le cadre de sa mission au poste d'Administrateur délégué.

Daniel Ledent

Stéphane Hartmann

Martine Notet

Jean Marie Henrion .

Déposé en même temps : P.V. d'AG du 27/3/19

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2019 - Annexes du Moniteur belge